



Charte Etik de Production Artistik MAS & le Développement Artistik Etik

☀ Les Valeurs « Music'al Soliennes » :

L'association Music'al Sol (MAS) créée en 2003, a pour objectif de promouvoir et développer le secteur des Musiques Actuelles et de la culture en général, dans le département de l'Aude (11).

Depuis sa création, elle s'attache à animer culturellement son territoire, à soutenir la professionnalisation, le développement et la mise en réseau des acteurs ainsi que la diffusion des Musiques Actuelles sur le département.

Son mot d'ordre est le professionnalisme tout en développant des valeurs humaines, éthiques et solidaires, on parle d'éco-citoyenneté culturelle...

Nous savons bien que les actions de diffusion ne peuvent exister sans un vrai tissu humain consolidé par de nombreux échanges et des actions militantes...

C'est pourquoi, dans un élan de dynamisme lié à la conviction que le soutien à la professionnalisation des équipes artistiques est une nécessité pour développer la création et l'émergence artistique, Music'al Sol propose pour le dernier trimestre de l'année 2011 une nouvelle action de soutien à la professionnalisation des équipes artistiques locales.

L'objectif est de créer une activité tournée vers "le développement artistique éthique" composé de quatre modules d'accompagnement professionnel.

- ☀ **Module 1: Accompagnement administratif,**
- ☀ **Module 2: Accompagnement à la diffusion,**
- ☀ **Module 3: Accompagnement à la recherche de financement,**
- ☀ **Module 4: Accompagnement au développement artistique (2 à 4 groupes sélection MAS)**

☀ 1^{er} Module : Accompagnement Administratif :

L'objectif de ce module est de soutenir les équipes artistiques qui se sentent seules pour surmonter les difficultés administratives liées à la législation du spectacle et à la complexité du statut d'intermittent.

L'idée est donc de fournir aux équipes artistiques une structure relais qui mettra en place l'accompagnement administratif nécessaire à leur professionnalisation.

Cet accompagnement comprend :

- Élaboration du contrat de cession et de la facture,
- Récupération du montant des factures liées aux contrats de cession,
- Élaboration des contrats de travail et des bulletins de salaire,
- Paiement des salaires et des cotisations sociales,
- Mise en place d'un compte intermittent par salarié le désirant.

Music'Al Sol devient le partenaire administratif des Equipes Artistiques qui le souhaitent, en échange d'une participation financière équivalente à 10% du contrat de cession.

☀ 2^d Module : Accompagnement à la Diffusion :

L'objectif de ce module est de soutenir les équipes artistiques qui sont face à de grosses difficultés quant à la diffusion de leurs spectacles. Il est difficile pour l'artiste de parler de sa création dans un objectif de vente. Le discours attendu par les programmeurs professionnels est souvent beaucoup plus lié à des notions pécuniaires ou de notoriété et de remplissage des salles.

L'idée est donc de fournir aux équipes artistiques une structure professionnelle et reconnue au sein du réseau qui mettra en place l'accompagnement nécessaire à la diffusion des spectacles.

Cet accompagnement comprend :

- Le Module 1 : Accompagnement Administratif,
- Rencontre avec les membres de l'équipe artistique afin d'analyser ensemble les différentes démarches pour la vente du spectacle (contexte actuel, historique, accueil particulier...),
- Élaboration du réseau partenaire comprenant la mutualisation des contacts professionnels, gestion et actualisation de la base de données créée,
- le démarchage direct, le phoning, le mail ou le courrier postal,
- Relation régulière avec les organisateurs d'événements (Salle de concerts, Festivals, Salons professionnels),
- Elaboration d'un calendrier de tournée en respectant au maximum des possibilités une certaine logique géographique.

Music'Al Sol devient le tourneur des Equipes Artistiques qui le souhaitent, en échange d'une participation financière équivalente à 20% du contrat de cession.

☀ 3^{ème} Module : Accompagnement à la Recherche de Financement :

L'objectif de ce module est de soutenir les équipes artistiques qui sont arrivées à une étape de professionnalisation nécessitant une reconnaissance institutionnelle et du secteur pour leur permettre d'accéder à des fonds et à des lieux dont ils ont besoin pour leurs futures étapes de création mais ces équipes artistiques sont souvent inexpérimentées dans les recherches de financement.

L'idée est donc de fournir aux équipes artistiques le désirant une association relais qui mettra en place les recherches de financement nécessaires à la professionnalisation de leur équipe et de leur structure. Cet accompagnement comprend :

- Réunion de travail pour définir les besoins artistiques et l'étape de professionnalisation,
- Élaboration d'un plan de financement,
- Montage des dossiers de subvention ou de partenariat,
- Suivi de la relation et des dossiers auprès des institutions et/ou des sociétés civiles à qui des demandes de financement auront été faites,

Music'Al Sol devient le partenaire financement des Equipes Artistiques qui le souhaitent, en échange d'une participation financière équivalente à 10% des subventions ou des partenariats obtenus.

4^{ème} Module : Accompagnement au Développement Artistik :

L'objectif de ce module est de soutenir 2 à 3 équipes artistiques sélectionnées d'après notre expertise pour être à une étape de leur professionnalisation nécessitant un vrai travail de production que ce soit au niveau administratif, de la diffusion, de la promotion et de la création de leurs spectacles.

L'idée est donc de fournir aux équipes artistiques une structure professionnelle et compétente dans la gestion transversale de ces problématiques, et de mettre en place un partenariat à moyen terme où artistes et producteurs travaillent ensemble au développement du projet artistique.

Cet accompagnement de projet s'envisage en trois phases:

Une phase d'accueil qui vise à comprendre les enjeux du projet et à définir ensemble le projet d'accompagnement.

Une phase d'accompagnement qui consistera à apporter une aide technique et méthodologique, à accompagner la formalisation écrite du projet, à étudier et mener les différentes opérations du projet (recherche de partenaires, de financements, ...).

Une phase post création qui consistera à faire des points d'étapes du projet pour permettre d'accompagner au mieux la pérennisation du projet.

Cet accompagnement comprend :

- Le Module 1 : Accompagnement Administratif,
- Le Module 2 : Accompagnement à la Diffusion,
- Le Module 3 : Accompagnement à la Recherche de Financement,
- Recherche de partenaires et inscriptions aux divers dispositifs professionnels,
- Mise en place de résidences de création (calendrier, lieux, logistique, technique et financements)
- Création d'outils de communication (« pack com ») et soutien à la communication avec l'objectif de mutualisation des ressources en communication (Newsletters, Dépliant Catalogue...)
- Créer et tenir à jour le calendrier des actions de promotion envisagées dans l'année, des activités des équipes artistiques et de l'association Music'Al Sol,
- Mise en place d'un accompagnement professionnel lors de certaines dates stratégiques et lorsque le contrat de cession le permet, une chargée de production sera salariée sur la date.
- Mise en place d'un accompagnement technique et logistique lors de certaines dates stratégiques et lorsque le contrat de cession le permet, une régisseuse sera salariée sur la date.

Avec cette nouvelle activité de "développement artistique équitable", Music'al sol participe à l'économie sociale et solidaire liée à la création culturelle en permettant la découverte d'artistes sur des territoires donnés et la reconnaissance des spectacles qu'elle soutient.

Music'Al Sol devient le producteur des Equipes Artistiques avec qui l'association souhaite travailler (3 max), en échange d'une participation financière équivalente à 25% du contrat de cession et des financements obtenus.

Cet accompagnement se fera sur une période de 3 ans minimum et il sera bien sur renouvelable afin de pouvoir s'engager dans un travail de fond qui ne pourra offrir ses fruits que sur du long terme.